



African Union



AfricaSeeds



Ethiopian Agricultural Transformation Agency
የኢትዮጵያ ገብርና ትራንስፎርሜሽን ኢጀንሳ



Ministry of Agriculture and Natural Resources
Government of Ethiopia



ECOWAS



CORAF/WECARD



COMESA



ACTESA
A Specialised Agency of COMESA



PAFO
Fédération Panafricaine des Organisations de Producteurs Agricoles
Panafrican Federation of Farmers' Organizations



AFSTA
African Seed Trade Association
Association Africaine du Commerce des Semences

Communiqué sur l’approvisionnement commercial et durable en semences de première génération des cultures vivrières en Afrique subsaharienne

Basé sur la rencontre africaine sur les SPG tenue du 25 au 27 février 2016 à Addis Abéba, Ethiopie



BILL & MELINDA GATES foundation



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



WAGENINGEN UR
For quality of life



ISSD
Africa

Program for Africa’s Seed Systems (PASS)
Scaling Seeds and Technologies
Partnership in Africa (SSTP)



AGRA
Growing Africa’s Agriculture

COMMUNIQUÉ SUR L'APPROVISIONNEMENT COMMERCIAL ET DURABLE EN SEMENCES DE PREMIÈRE GÉNÉRATION DES CULTURES VIVRIÈRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La plupart des pays en Afrique subsaharienne font face à des contraintes majeures liées à l'approvisionnement en Semences de Première Génération (SPG)¹ de qualité adéquate pour satisfaire les besoins de ses fournisseurs. L'objectif de cette rencontre sur les SPG était de regrouper les principaux experts en résolution des problèmes en vue d'identifier les problèmes d'approvisionnement des SPG et de créer des coalitions de fournisseurs, de chercheurs, des agences gouvernementales et de développement dans le but de permettre aux agriculteurs en particulier les paysans d'avoir un meilleur accès aux semences des nouvelles variétés améliorées.

La rencontre africaine sur les semences de première génération (SPG) tenue à Addis Abéba du 25 au 27 février 2016: Onze organisations ont conjointement organisé et parrainé une rencontre sous le thème « Promouvoir l'approvisionnement commercial et durable en semences de première génération (SPG) des cultures vivrières en Afrique Subsaharienne ». Cette rencontre qui a connu la participation des délégations multipartites avait pour objectif de formuler des solutions pratiques aux contraintes techniques, institutionnelles et systémiques qui entravent l'approvisionnement en semences de première génération notamment mais pas exclusivement dans ces onze pays. Plus précisément, elle a réuni 148 participants représentant 87 organisations, y compris des représentants des gouvernements, des organisations régionales et continentales, des organisations paysannes, du secteur privé, des institutions de recherche et développement, des organisations donatrices et financières internationales et des prestataires de services.

1. La rencontre africaine sur les semences de première génération (SPG) tenue à Addis Abéba du 25 au 27 février 2016²: Onze organisations³ ont conjointement organisé et parrainé une rencontre sous le thème « *Promouvoir l'approvisionnement commercial et durable en semences de première génération (SPG) des cultures vivrières en Afrique Subsaharienne* ». Cette rencontre qui a connu la participation des délégations multipartites avait pour objectif de formuler des solutions pratiques aux contraintes techniques, institutionnelles et systémiques qui entravent l'approvisionnement en semences de première génération notamment mais pas exclusivement dans ces onze pays⁴. Plus précisément, elle a réuni 148 participants représentant 87 organisations, y compris des représentants des gouvernements, des organisations régionales et continentales, des organisations paysannes, du secteur privé, des institutions de recherche et développement, des organisations donatrices et financières internationales et des prestataires de services⁵.

Les points suivants ont motivé les onze organisations à convoquer et à parrainer la rencontre africaine sur les SPG et à encourager d'autres acteurs à y prendre part :

2. L'engagement de l'Afrique à doubler la productivité agricole d'ici 2025: Ces organisations reconnaissent l'engagement pris par Chefs d'Etat et de Gouvernement africains lors de la 23^e Assemblée Ordinaire de l'Union Africaine tenue à Malabo en juin 2014 dans le but de: (i) mettre un terme à la faim; (ii) accélérer la croissance agricole en doublant au moins les niveaux actuels de productivité agricole; (iii) assurer une production durable et fiable et l'accès aux intrants de qualité à des prix abordables; (iv) créer et/ou renforcer les partenariats publics-privés pour les chaînes de valeur des produits de base agricoles ayant des liens solides avec les paysans; (v) tripler le commerce intra-africain des produits de base et des services agricoles; (vi) assurer qu'au moins 30% des ménages

agricoles font preuve de résilience face aux risques climatiques⁶ et (vii) réduire les retards de croissance chez les enfants à 10% et l'insuffisance pondérale à 5%⁷, d'ici 2025. En outre, elles considèrent le développement du secteur des semences comme une partie intégrante du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) et sa mise œuvre guidée par les gouvernements nationaux par l'intermédiaire des Plans Nationaux d'Investissement Agricole et les Communautés Economiques Régionales⁸ à travers les Politiques Agricoles Régionales et les Plans Régionaux d'Investissement Agricole.

- 3. L'engagement de l'Afrique envers le développement du secteur des semences:** Ces organisations reconnaissent (i) l'engagement de l'Union Africaine à travers le Programme Africain des Semences et de la Biotechnologie (PASB) qui vise à remédier aux contraintes dans le secteur des semences sous la coordination de son agence de mise en œuvre, Africaseed; (ii) le fait que l'UA a entériné l'adoption d'une approche pluraliste de développement du secteur semencier qui permet un équilibre entre les systèmes de semence informels, formels et intermédiaires ainsi que les rôles des acteurs du secteur public et privé⁹.
- 4. L'harmonisation régionale est pertinente pour le secteur des semences:** En reconnaissant, grâce au progrès, que l'harmonisation régionale a des impacts sur la mise en œuvre des politiques en matière de semence et les procédures d'introduction des variétés, le développement du secteur des semences sera favorisé, ce qui permettra aux agriculteurs d'avoir un meilleur accès aux semences de qualité des variétés améliorées de cultures vivrières. Un exemple concret est la Mise en Œuvre de l'Harmonisation du Commerce des Semences par le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) par le biais de l'Alliance pour le Commerce des Produits de Base en Afrique Orientale et Australe (ACTESA) qui cherche à améliorer l'accès aux semences de qualité pour 80 millions d'exploitants agricoles d'ici 2020. De même, au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'objectif de l'harmonisation de la réglementation relative aux semences est de permettre à 60 millions de paysans d'avoir accès à des semences certifiées de céréale et de légumineuse.
- 5. Les engagements significatifs des gouvernements nationaux de l'Afrique, des donateurs, de la communauté scientifique et du secteur privé à promouvoir le développement du secteur des semences:** Les organisations ont pris note de la bonne volonté, de l'engagement, des politiques, des connaissances et de la participation de nombreux et divers acteurs au développement du secteur des semences.
- 6. L'accès aux semences de qualité de nouvelles variétés de la plupart des cultures et leur adoption par les paysans:** Les organisations ont noté avec préoccupation que l'accès aux variétés améliorées de cultures vivrières et leur adoption par les paysans demeurent limités. Cela entrave l'engagement de l'Afrique à accroître la productivité des cultures afin de réduire la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle parmi les paysans et de renforcer la résilience et la transformation accélérée de l'agriculture.
- 7. Le rôle crucial de l'approvisionnement en SPG l'accroissement de la productivité:** Les organisations ont constaté que l'engagement de l'Afrique face à l'accroissement de la productivité et au développement du secteur des semences ne peut se concrétiser qu'à travers l'élimination des principaux obstacles à l'approvisionnement en SPG. Les SPG est définie comme les classes combinées de semence de base et de semence de souche ou de semence de pré-base ou de base. Les sociétés et les producteurs de semences privés, les organisations paysannes, les commerçants et les fournisseurs

informels et tous les acteurs pertinents ne peuvent pas fournir des semences de qualité à moins qu'ils aient eux-mêmes accès de manière efficace, régulière et durable aux SPG de qualité des nouvelles variétés améliorées. Cet accès aux SPG est indépendant du type de semence de qualité qu'ils fournissent, qu'il s'agisse d'une semence certifiée, d'une qualité déclarée ou fiable quant aux sources informelles de semences.

- 8. La valorisation de résultats de l'étude récente sur les SPG et ses résultats:** Les organisations ont pris note des résultats d'une étude récente largement approuvée à l'échelle mondiale sur l'approvisionnement commercial et durable de SPG¹⁰ qui a fait état des disparités dans le potentiel commercial (ex. rentabilité) des différentes classes de semences dans la chaîne de valeur des différents types de culture et a donné un aperçu de la manière dont l'approvisionnement en SPG doit être organisé et structurée pour ces types de culture avec des responsabilités distinctes pour les acteurs publics et privés. Dans l'interprétation des résultats de l'étude et de ses recommandations, il est pertinent de définir ce qu'on entend par types de culture. Il s'agit des cultures qui sont semblables pour ce qui concerne: (i) le système semencier; (ii) la structure de la chaîne de valeur; (iii) le système de reproduction des cultures (les cultures hybrides, à pollinisation libre, allogames et multipliées par voie végétative); (iv) la viabilité économique (la rentabilité) de l'approvisionnement en SPG. Dans le cadre des études nationales et mondiales sur les SPG et des actions de suivi, les types de culture suivants sont souvent utilisés: (i) le maïs hybride; (ii) les principales céréales (riz, blé, les variétés de maïs à pollinisation libre); (iii) les céréales sèches (sorgho, mil et teff); (iv) les légumes, et (v) les racines, les tubercules et les bananes (RTB). Il existe des variations dans la composition des types de culture d'un pays à l'autre.

LES PRINCIPES DE L'APPROVISIONNEMENT COMMERCIAL ET DURABLE EN SPG

Les principes suivants sont fondés sur l'étude mondiale sur les SPG, les études de suivi nationales réalisées en Ethiopie, au Rwanda, en Ouganda et en Zambie et une série de discussions lors de la rencontre africaine sur les SPG. Ces principes orientent la formulation des recommandations visant la promotion de l'approvisionnement commercial et durable des SPG des cultures vivrières en Afrique subsaharienne. Il importe de noter que ces principes représentent une synthèse des discussions lors de la rencontre africaine sur les SPG qui a été entérinée par les organisations responsables de l'organisation et du parrainage de la rencontre.

Les principes énoncés ne reflètent pas nécessairement un consensus parmi les convocateurs et leurs organisations.

- 9. Les agriculteurs et les semences:** Toute intervention relative à l'approvisionnement en SPG doit être guidée par la chaîne de valeur des semences en commençant par l'agriculteur. La demande des semences de qualité de variétés nouvelles, améliorées et adaptées pour une culture spécifique est tirée par les agriculteurs (à petite/grande échelle ; hommes/femmes) dans leur tentative de réaliser leurs objectifs, y compris la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la génération des revenus et la résilience au niveau des ménages. Ces objectifs définissent le comportement des agriculteurs face à l'utilisation de semence de qualité de nouvelles variétés améliorées et leur disposition à en assumer les frais. Cette utilisation et volonté influencent le fonctionnement du système semencier et les chaînes de valeur connexes pour les différentes cultures.

- 10. Le gain génétique:** Les contraintes techniques, institutionnelles et systémiques en matière d'approvisionnement en SPG continuent d'entraver les avancées qui peuvent découler des

investissements importants nationaux et internationaux dans l'amélioration des nouvelles variétés de culture en vue d'obtenir des gains génétiques dans les exploitations des agriculteurs (ex. l'usage de semence des variétés améliorées parmi les agriculteurs). Pour réaliser un impact structurel en matière de gain génétique émanant du fait que les agriculteurs utilisent ces variétés améliorées nouvellement développées pour les principales cultures vivrières de l'Afrique, les opérations de SPG doivent couvrir les différentes catégories de cultures et de variétés hybrides, autogames et multipliées par voie végétative; tenir compte des systèmes de semence formels, intermédiaires et informels et engager les partenaires publics et privés et les acteurs communautaires.

11. Les systèmes semenciers: L'approvisionnement en SPG doit prendre en compte les différents systèmes semenciers en vue de contribuer à un usage accru des variétés améliorées de semence de qualité. Le problème majeur est l'orientation de l'approvisionnement en SPG uniquement à travers le système semencier formel qui ne constitue que l'un des moyens d'encourager l'adoption et l'usage par les agriculteurs. Dans ce contexte, il est pertinent de définir les systèmes formels, intermédiaires et informels. Les systèmes semenciers formels impliquent des activités spécialisées de la chaîne de valeur des semences régies par un environnement réglementaire officiel; les semences des systèmes formels portent pour la plupart une étiquette d'homologation complète et les activités liées à la chaîne de valeur des semences sont dans une large mesure commercialisées. Les systèmes semenciers informels englobent les activités des agriculteurs, des communautés rurales et d'autres acteurs qui conservent, échangent, offrent gratuitement et vendent des semences sans une réglementation formelle et divers degrés d'orientation commerciale. Les systèmes semenciers intermédiaires impliquent les entrepreneurs individuels en semences et groupes organisés de producteurs de semences et d'entrepreneurs et/ou leurs associations qui sont engagés dans la production commerciale et la commercialisation des semences et ont des liens facilités peu rigides ou temporaire avec des organisations formelles, notamment les institutions de recherche, de vulgarisation, de commercialisation, de services financiers et de réglementation¹¹.

12. La chaîne de valeur des semences: Un approvisionnement en SPG efficace en matière de qualité, de quantité, de coût, de rapidité et d'adaptabilité des variétés par rapport aux exigences des agriculteurs et des acteurs passe par la bonne gestion et l'intégration de la chaîne de valeur des semences. Dans le cadre de la gestion de la chaîne de valeur des semences, les acteurs interviennent de manière coordonnée et répondent aux demandes de façon structurée, bien planifiée et économiquement viable. Une gestion très efficace a des effets sur le rôle des sociétés et des producteurs de semences qui orientent la chaîne de valeur en matière de demande. L'intégration de la chaîne de valeur des semences entraîne une responsabilité accrue des sociétés et des producteurs dans la chaîne de valeur (par exemple), la production des SPG, y compris la prévision de la demande, l'assurance de la qualité et la commercialisation¹².

13.

14. Repenser la répartition des responsabilités du secteur public et privé et des donateurs: Un réexamen de la répartition des responsabilités pour le financement (et l'approvisionnement) des SPG est nécessaire compte tenu: (i) du rôle continu et prévisible de l'amélioration des cultures financée par l'état; (ii) des contraintes existantes qui entravent l'approvisionnement en SPG; et (iii) de la place importante des organisations donatrices dans le financement de l'approvisionnement des SPG pour les cultures vivrières. Grâce à une meilleure compréhension de la rentabilité de l'approvisionnement des différentes classes dans la chaîne de valeur des semences (les semences de base et de pré-base), les études nationales et internationales ont identifié le potentiel commercial ainsi que avantages qui varient en fonction de la culture, du système semencier de la classe de semence. Cette compréhension

est utile pour déterminer les implications des choix de dépenses publiques (des donateurs) qui sont nécessaires pour rendre le secteur des semences plus commercial et durable. Dans le cas des cultures dont le potentiel économique n'offre pas assez d'incitations pour l'approvisionnement en SPG par le secteur privé, notamment les variétés de culture à pollinisation libre et de lignée pure, y compris les céréales sèches et les légumineuses et dans une large mesure les cultures multipliées par voie végétative, il est recommandé d'identifier, de tester, de raffiner, de consolider et d'intensifier les modèles de partenariat public-privé (PPP) soutenus par des fonds publics (temporaires des donateurs) et mis en œuvre par le secteur privé. Ces modèles de PPP sont pertinents et exigent une adaptation pour les cultures ayant essentiellement des systèmes semenciers variables, par exemple, (i) les petites et moyennes entreprises de semences (dans les systèmes semenciers formel), (ii) les producteurs locaux de semences et leurs organisations (dans les systèmes semenciers intermédiaires) et/ou (iii) les systèmes semenciers informels. Lorsque le secteur privé peut produire une SPG (le maïs hybride, par exemple) de manière rentable, il est possible de réaffecter les fonds publics ou des donateurs à l'approvisionnement des SPG au profit des cultures qui ont un faible potentiel commercial mais sont essentielles à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la résilience.

15. Le rôle des organisations nationales de recherche agricole: Les agriculteurs ont accès aux nouvelles variétés améliorées de cultures vivrières développées dans le cadre des programmes d'amélioration génétiques financés sur des fonds publics par l'entremise des systèmes semenciers formels, intermédiaires et informels. Ces programmes d'amélioration génétiques sont et doivent demeurer responsables de la production des semences de souche. Par ailleurs, il est recommandé que les Organisations Nationales de Recherche Agricole (ONRA) s'abstiennent d'un engagement direct et collaborent plutôt à travers des partenariats publics et privés dans la production des semences de base avec les producteurs et entreprises de semence à petite, moyenne et grande échelle ou avec des unités autonomes (à but lucratif/non lucratif) de production commerciale des semences de base. Les ONRA doivent prendre en charge de la mise à disposition des informations et de nouvelles variétés améliorées sur une base équitable et juste au profit des entreprises et des producteurs de semences ainsi d'autres acteurs intéressés. Dans de nombreux pays, la répartition des responsabilités et transactions entre les ONRA et les acteurs privés en particulier, entrave l'approvisionnement en SPG et exige une restructuration en vue d'accroître la transparence et la reddition de compte. Cette situation limite la viabilité commerciale potentielle des sociétés et producteurs émergents de semences et a des impacts négatifs sur l'usage à grande échelle des nouvelles variétés améliorées de culture développées dans le cadre des programmes d'amélioration des cultures sur fonds publics.

16. Le rôle des centres internationaux de recherche agricole : Les centres internationaux de recherche agricole associés au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) soutiennent les travaux des ONRA dans le domaine de l'amélioration des cultures et de l'approvisionnement des SPG. Pour la plupart des cultures vivrières, les programmes d'amélioration des cultures du CGIAR ont une responsabilité importante en matière de développement des variétés améliorées. Les produits de ces programmes sont considérés comme des biens publics puisqu'ils sont financés par des organisations donatrices. Pour promouvoir l'adoption encouragée par les donateurs, les programmes du CGIAR avec leurs partenaires nationaux participent désormais à la production et à la dissémination des SPG. En évoluant vers un secteur des semences viable, un retrait progressif des programmes du CGIAR de la participation directe à l'approvisionnement des SPG est recommandé, avec des conséquences sur le transfert du matériel, la propriété intellectuelle, la gestion et la prévision des informations, les partenariats publics et privés et les liens avec les ONRA.

- 17. L'assurance de la qualité :** La production des SPG exige une assurance qualité effectuée par un personnel formé, spécialisé et dédié des organisations de réglementation publics ou privés autorisées à exercer cette fonction ou par des organisations accréditées. Compte tenu des pressions exercées sur les obtenteurs et leur priorité en tant que ressource d'amélioration des cultures, les organisations de recherche et leurs obtenteurs ne doivent limiter leur partenariat qu'au maintien des semences des obtenteurs. Par ailleurs, ils doivent assurer l'identité génétique des semences des obtenteurs dans un cadre plus élargi de gestion de la qualité des semences en matière d'approvisionnement des SPG.
- 18. Les contributions potentielles de l'harmonisation régionale:** Les aspects de l'harmonisation régionale pertinents dans l'approvisionnement des SPG sont notamment: (i) des procédures communes d'homologation des variétés; (ii) la libre circulation/échange de matériel génétique; (iii) des économies d'échelle grâce aux efforts communs dans les procédures du commerce des semences; (iv) l'expansion des investissements dans le commerce des semences afin d'accroître l'accessibilité; (v) l'amélioration de l'efficacité en matière d'assurance qualité à travers des protocoles communs; (vi) un accès facile aux statistiques et à la valeur des marchés de semences; (vii) le passage de l'offre excédentaire des semences de qualité à une forte demande au sein des régions; et (viii) l'amélioration des capacités. Les questions essentielles à aborder dans le but d'assurer que l'harmonisation régionale contribue l'approvisionnement commercial et durable des SPG sont les suivantes: (a) l'élaboration des mécanismes pour faciliter le passage de l'offre excessive des SPG vers les zones frontalières à forte demande au sein des régions; (b) des mécanismes de mise en œuvre et les niveaux d'opérationnalisation différents parmi les pays au sein des régions harmonisées; (c) les questions de cohérence entre les Etats membres prévues dans les accords; et (c) le rôle des systèmes semenciers formels, intermédiaires et informels dans le secteur des semences. Il est possible de déployer des procédures d'interaction fondées les TIC qui ont le potentiel de réduire les coûts de transaction dans la mise en œuvre des procédures dans les pays ayant un secteur des semences harmonisé. Parallèlement, les plateformes d'information sur le commerce régional fondées sur les TIC peuvent accélérer l'usage de semences de qualité des variétés améliorées, accroître les volumes du commerce des semences et orienter la production et l'approvisionnement en SPG, et rehausser ainsi le potentiel et la durabilité du commerce et de la disponibilité des semences de qualité des variétés améliorées pour les paysans.
- 19. Le rôle des organisations donatrices:** Guidés par engagement à promouvoir le gain génétique et le développement du secteur des semences tout en augmentant l'échelle et la pérennité, les donateurs doivent passer des interventions directes dans la chaîne de valeur des semences – à savoir, le financement des approvisionnement et les solutions temporaires - au renforcement des capacités du secteur public et/ou privé en matière d'approvisionnement en SPG. Elles doivent également jouer un rôle de catalyseur en fournissant des données de base surtout au niveau national en vue de la restructuration et de la réorganisation de l'approvisionnement des SPG. Elles doivent, en outre, se concentrer sur la fonction de traction de la chaîne de valeur de l'approvisionnement en SPG telles que l'augmentation de la demande institutionnelle, la sécurité alimentaire et nutritionnelle (pour les légumineuses) et l'amélioration de la résilience au changement climatique.

ACTIONS DE SUIVI ET ATTENTES

- 20. Une approche collaborative et spécifique aux pays et une base de preuves solides:** Bien que la rencontre africaine sur les SPG ait éveillé une plus grande prise de conscience et réaffirmé l'importance primordiale des SPG dans la production et la commercialisation de semences de qualité des nouvelles variétés améliorées nécessaire à l'accroissement de la productivité des cultures, il faut

souligner que les interventions pratiques actuellement en cours dans l’approvisionnement en SPG sont limitées et insuffisamment coordonnées. La restructuration et la réorganisation de l’approvisionnement en SPG au niveau national exigent une vision et une planification à court et à long terme. Les onze délégations qui ont participé à la rencontre africaine sur les SPG ont élaboré les éléments d’une vision commune et d’un plan d’action comme une première étape dans un dialogue national. Elles ont identifié les prochaines étapes pour engager d’autres acteurs, réaliser ou achever les études de pays en utilisant une méthodologie commune et se servir de ces études ainsi que des recommandations comme un moyen de dégager un consensus sur les prochaines étapes parmi les acteurs nationaux chargés de leur mise en œuvre¹³. Ces recommandations, faisant état des responsabilités spécifiques assignées aux acteurs publics et privés et des modalités de financement, doivent faire l’objet d’approbation et d’actions de suivi dans le cadre des plateformes nationales relatives aux semences ou d’autres mécanismes nationaux de consultation des acteurs, ou là elles n’existent pas. Les plateformes nationales sur les semences regroupent les représentants des ministères de tutelle, les ONRA chargées de l’amélioration des cultures vivrières et de l’approvisionnement en SPG, les sociétés privées de semences, les producteurs de semences et leurs organisations, les agences de développement, les organismes de réglementation des semences et d’autres partenaires. Le leadership et l’appropriation par les pays et l’engagement des acteurs à tous les niveaux seront essentiels à la réorganisation et la restructuration de l’approvisionnement en SPG et les agences de développement et leurs donateurs ne joueront qu’un rôle d’appui.

21. Tirer des leçons de l’approche axée sur les preuves et la collaboration dans le domaine des SPG pour favoriser un changement catalyseur en vue lever d’autres contraintes majeures dans le secteur des semences: Si une traction importante se réalise au niveau national et régional, les différentes organisations participant à la rencontre africaine sur les SPG et aux études nationales vont, en collaboration avec leurs partenaires, évaluer les progrès dans la promotion de l’approvisionnement commercial et durable en SPG. Par conséquent, elles vont tirer des enseignements du choix de l’approche axée sur les preuves et la collaboration afin de faciliter un changement systémique de l’approvisionnement en SPG. Cela leur permettra de prendre une décision sur la manière dont elles pourront continuer à jouer un rôle de catalyseur dans l’élimination d’autres obstacles du le secteur des semences tels que l’assurance qualité, l’accès aux variétés développées par le secteur public, la contrefaçon et les produits financiers adaptés au secteur des semences. Ainsi, ces organisations vont contribuer, à long terme, à l’établissement en Afrique d’un secteur des semences dynamique, pluraliste et tourné vers le marché qui offre de nouvelles variétés améliorées de semence de qualité aux paysans de manière durable et dans les bonnes proportions. Elles contribueront, en l’occurrence, à la réduction de la pauvreté, à l’accroissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l’amélioration de la résilience et à la transformation agricole.

¹ La Semence de Première Génération est la semence intermédiaire utilisée par les entreprises et les producteurs de semences, les organisations non-gouvernementales, les groupes d’agriculteurs et d’autres acteurs pour produire des semences de qualité ou des plants que les agriculteurs cultivent dans leurs champs. A titre d’exemple, 1600 paysans cultivant du niébé sur une parcelle d’un demi-hectare ont besoin de 1000 tonnes de semences. Mais pour produire 1000 tonnes de semence il faut 25 tonnes de semences de base pour produire les semences finales que ces agricultures vont utiliser. Pour produire des semences de base, il faut 63 kg de semences de souche. Ces deux étapes intermédiaires de semence de base et de semence de souche sont les Semences de Première Génération. Les semences de qualité sont produites par les fournisseurs, notamment les sociétés de semences, les ONG les groupes d’agriculteurs des systèmes semenciers, informels, intermédiaires et formels qui assurent par la suite la dissémination et la vente des semences aux agriculteurs

-
- ² Voir le rapport de la rencontre africaine sur les SPS qui sera publié en juin 2016 et contiendra les fiches d'informations sur les pays, une vision et un plan d'action à court et à long terme et les actions de suivi immédiates. (Le rapport sera disponible sur le site web de AGRA : www.agra.org).
- ³ Les organisations sont notamment (i) la Commission de l'Union Africaine (CUA) représentée par AfricaSeed, le (ii) Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles, le Gouvernement de l'Ethiopie ; (iii) l'Agence Ethioienne de la Transformation Agricole (ATA) ; (iv) la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest représentée par le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD) ; (v) le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) par l'intermédiaire de l'Alliance pour le Commerce des Produits de Base en Afrique Orientale Australe (ACTESA) ; (vi) l'Organisation Panafricaine des Producteurs Agricoles (APPO) ; (vii) l'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) ; (viii) la Fondation Bill & Melinda Gates ; (ix) l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID) ; (x) l'Alliance pour la Révolution Verte en Afrique (AGRA) par l'intermédiaire du Programme des Systèmes Semenciers en Afrique (PASS) et le Partenariat pour Escalader Semences et des Technologies en Afrique (SSTP) et (xi) l'Université e Centre de Recherche de Wageningen (Wageningen UR), le Centre pour le Développement de l'Innovation et leurs partenaires de la mise en œuvre du Programme Développement Intégrée du Secteur des Semences en Afrique (ISSD-Africa).
- ⁴ Ont participé à la rencontre africaine sur les SPG des délégations multipartites provenant des pays suivants: le Burkina Faso, l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, le Nigeria, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie.
- ⁵ Une liste complète des participants, y compris leurs organisations et pays sera incluse dans le rapport de la rencontre qui sera publié en Juin 2016 (Le rapport sera disponible sur le site web de AGRA: www.agra.org).
- ⁶ [Union Africaine, 2014](#), la Déclaration de Malabo sur la Croissance et la Transformation Accélérées de l'Agriculture en Afrique pour une Prospérité Partagée et de Meilleures Conditions de Vie, Malabo, Guinée Equatoriale, 26&27 juillet 2014
- ⁷ [Union, Africaine 2014](#), La Déclaration sur la Sécurité Nutritionnelle pour la Croissance Economique Inclusive et le Développement Durable en Afrique, 26-27 juin 2014.
- ⁸ Les Communautés Economiques Régionales sont notamment la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC).
- ⁹ [Union Africaine, 2011](#), Communiqué sur le Développement Intégré du Secteur des Semences ; [Union Africaine, 2013](#), Deuxième Communiqué sur le Développement Intégré du Secteur des Semences
- ¹⁰ [Bill & Melinda Gates Foundation, US Agency for International Development and Monitor-Deloitte, 2015](#), Global Study on Early Generation Seed
- ¹¹ Voir [le Programme Intégré de Développement du Secteur des Semences](#)